

CROZON

La circulation à la Palue a fait des vagues au conseil

Jeudi, le conseil municipal de Crozon s'est réuni. La séance était ouverte au public qui a pu assister à des échanges tendus entre le maire et l'opposition.

Élodie Chalandre

● Après que tous les points soumis à l'ordre du jour aient été votés à l'unanimité, le ton est monté entre Patrick Berthelot et « Crozon, dynamique, écologique et solidaire » lors des questions de l'opposition. Le groupe, représenté par Gaëlle Vigouroux, a demandé si une concertation méthodique allait être mise en place au sujet de la circulation à la Palue et Goulien (Le Télégramme du vendredi 25 juin). Cette dernière a reproché au premier élu de « ne pas communiquer avec le conseil ».

Le maire a rétorqué qu'un plan sur la circulation était inscrit dans son programme électoral et que le sujet a été abordé lors de plusieurs réunions. « Nous mettons en valeur la difficulté afin de créer une concertation et proposer une solution », a-t-il indiqué. Selon lui, « pour la sécurité et la préservation des sites, il était indispensable et urgent d'agir ». Au besoin, le PNRA (Parc naturel régional d'Armorique) sera saisi après la période « test » des nouvelles restrictions. Patrick Berthelot a annoncé que « la barrière de la Palue sera fermée dès lundi matin. Deux chauff-



Dans le village de la Palue, la route est trop étroite pour que deux véhicules puissent se croiser. Cela a poussé le maire à prendre un arrêté restreignant les conditions de circulation.

feurs qui ont les clés ont été employés pour effectuer la navette, ils auront les clés au même titre que les écoles de surf accréditées ».

Discorde autour de la vidéosurveillance

Concernant la vidéosurveillance « Écouter pour Agir » s'est interrogée sur la protection des données suite à l'installation de caméras de vidéosurveillance devant les écoles. Là encore, l'opposition a dénoncé « un manque de concertation ». L'élu en charge du dossier a expliqué qu'elles ont été installées suite à une proposition de la préfecture, « afin de renforcer la sécurité à l'abord des établissements scolaires, suite à l'assassinat de Samuel Paty ». Il a rappelé que « sans réquisitoire, les images sont conservées en sécurité 30 jours, puis détruites. Seul le maire et un policier municipal peuvent y accéder ».

À l'évocation du sujet, Gaëlle

Vigouroux s'est exclamée : « Je ne vois pas en quoi des caméras vont empêcher des attentats ». Selon Patrick Berthelot, l'élu prend tout de façon négative. Concernant la caméra du réfectoire de l'école Jean-Jaurès, la municipalité s'est voulue rassurante. Les élèves ne sont pas filmés, « la caméra enregistre uniquement la réserve. Nous l'avons installée suite à de nombreux vols ».

Les solutions en vue pour le logement

Lorsque le sujet du logement en presqu'île a été abordé, le maire a expliqué avoir conscience de « la nécessité absolue d'augmenter le nombre de logements à l'année ». Patrick Berthelot a rappelé qu'Habitat 29 a construit dix logements.

La mairie, quant à elle, est en pourparlers dans le but d'acquérir des terrains proches de la Poste, qui permettront à d'autres habitations de sortir de terre.